



#### BLASON :

Créé par la commune au XIX<sup>e</sup> siècle.

« D'azur, à un léopard d'or. »

#### TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Mespila", signifiant le lieu où pousse le néflier. Le déterminant du Maine indique que Meslay se situe dans cette ancienne province.

### MESLAY-DU-MAINE

#### EXPLICATIONS :

Le blason est un dérivé des armes des Plantagenêt et des Laval qui ont été seigneur de Meslay. La reprise intégrale des armes de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

La commune a simplement changé le fond de gueules pour celui d'azur.

Pas d'ornements.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

#### BLASON ORIGINAL :



#### PRÉCISIONS HÉRALDIQUES ET AJUSTEMENTS OPÉRÉS :

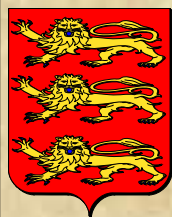
La forme de l'écu n'est pas bonne. Depuis le 15<sup>e</sup> siècle et confirmé au 17<sup>e</sup> siècle, l'écu est un rectangle de huit bandes et sept colonnes avec une pointe. Malgré ce changement de forme, rendu obligatoire pour dessiner correctement les écartelés et autre divisions plus nombreuses de l'écu, il se trouve encore des « héraldistes » qui utilisent la forme ancienne, venant troubler les néophytes qui finissent par ne plus rien comprendre. La consultation des armoriaux de l'Ancien Régime (De Bara (1570), De la Planche, Beaudeau, Menestrier, d'Hozier, Gastelier-de-la-Tour ...) ou des héraldistes du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle (Traversier, Girault-de-Saint-Fargeau, Tailhades, Gheusi, Rietstap ...) démontre parfaitement que l'écu n'est plus triangulaire depuis longtemps.

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le léopard.

#### ARMES UTILISÉES :

Le blason de Meslay-du-Maine reprend les armes de la famille de Plantagenet qui sont les suivantes :



#### HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

À une date inconnue la commune a utilisé un autre blason qui est le suivant :



Il est référencé sur Wikipédia. En haut les armes réelles de Laval après la concession de la famille de Laval ancien, Meslay-du-Maine ayant été possession de cette famille. La partie inférieure avec le calice ne s'explique pas trop étant donné que c'est Pierre le saint patron de la ville ; ce dernier est représenté par des clés et non un calice.

**LES RÈGLES HÉRALDIQUES N'AUTORISENT PAS LA MULTIPLICATION DES BLASONS AU GRÉ DES FANTAISIES. CE DERNIER VENANT EN DOUBLON D'UN PLUS ANCIEN CONFORME, IL NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉ COMME OFFICIEL.**